



argent de la drogue apres paiement amende douaniere

Par **dedeche**, le **12/04/2023** à **16:36**

bonjour ,rnjai ete condamné en 2002 pour ILS . prison + amende douaniere . depuis jai paye mon amende douaniere , puis je disposer de l'argent gagné qui est connu de la justice (et l'etat) en toute impunité ? ou est ce que je risque quelques chose ?

Par **Henriri**, le **15/04/2023** à **18:45**

Hello !rn rn**Dedeche**, mais euh... Comment avez-vous "gagné" l'argent en question "connu de la justice et de l'etat" ? Si vous le détenez (à la banque, sous votre matelas...) pourquoi n'en disposeriez-vous pas à votre guise maintenant que vous avez purgé votre condamnation ILS ?rn rnA+